




PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-MALO
2020-2021



Séance ordinaire tenue le 25 novembre 2020
Par vidéoconférence TEAMS à 18 h 45

MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS ET ABSENTS

GROUPE REPRÉSENTÉ	NOMS	Personnes absentes
Directrice d'école (non-membre)	Julie Vincent	
Parent	Odile Côté-Rousseau	
Parent	Andrée Mainville	
Parent	Cyril Martin	
Parent	Dominique Paradis	
Parent	Geneviève Thibaudeau	
Personnel enseignant	Caroline Pelletier	
Personnel enseignant	Audrey Noël	
Personnel enseignant	Valérie Parent	
Personnel professionnel	Audrey Girard	
Personnel de soutien	Isabelle Mahar	
Service de garde	Louise-Ann Thibault	X
Représentante de la communauté	Geneviève Sirois	X
Représentant de la communauté	Éric Cadorette	

N° résolution		
	1	<p>Mot de bienvenue</p> <p>Mme Vincent souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à la rencontre.</p> <p>Mme Vincent tenait à souhaiter la bienvenue à M. Steven Ouellet qui remplace Mme Geneviève Sirois ayant quitté ses fonctions au Carrefour des enfants de St-Malo. Il est malheureusement absent à cette rencontre.</p> <p>Mme Vincent tient à faire un retour sur la première rencontre du conseil d'établissement. Il a été difficile de sentir la collégialité et l'esprit d'équipe au sein des membres. La situation exceptionnelle que nous vivons a probablement eu une certaine incidence sur les perceptions et les humeurs de chacun. Mme Vincent propose donc aux membres du conseil d'établissement, des gens engagés, investis pour la réussite éducative des élèves de revenir en force pour des rencontres plus harmonieuses et sereines entre les membres.</p> <p>Mme Vincent tient également à saluer le travail de tous les membres du personnel de l'équipe-école pour le travail acharné effectué depuis le début de l'année scolaire. Il est à noter qu'aucune éclosion n'a eu lieu au sein de notre école depuis le début de l'année scolaire.</p>
043-CE 20/21-10	2	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour </p> <p>Mme Vincent effectue la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.</p> <p>Il est demandé d'ajouter les points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ajout de journées pédagogiques; - Communication école famille; - Ventilation; - Photo scolaire; - Fête de Noël; - Verdissement de la cour. <p>Mme Audrey Noël propose l'adoption de l'ordre du jour avec les points ajoutés.</p>




3 Questions du public

M. Antony Gagné-Gagnon est présent à titre de public.

Mme Josée Picard, enseignante à l'école, est présente à titre du public et souhaite informer les membres du conseil d'établissement des négociations actuelles concernant la convention collective des enseignants. Elle demande si les membres du conseil d'établissement connaissent les différentes revendications du syndicat des enseignants. Elle les présente :

- Diminuer le ratio au préscolaire d'un élève. Le maximum actuel est de 17 élèves en 4 ans et de 19 élèves en 5 ans.
- Établir des règles de formation plus claires pour les classes d'accueil qui accueillent une clientèle diversifiée dont les besoins sont particuliers.
- Établir un seuil minimal de classes spécialisées au sein des centres de services scolaires.
- Mettre en place un nombre réduit d'élèves dans les cohortes où il y a un plus grand nombre d'élèves en difficulté.
- Bonifier les sommes allouées à la tenue des plans d'intervention.
- Bonifier les sommes allouées aux services de soutien et aux services professionnels.
- Autodétermination du lieu où les enseignants peuvent effectuer leur tâche de nature personnelle (planification, correction et organisation).
- Retirer la surveillance de la tâche des enseignants.
- Avoir la possibilité de se retirer « numériquement » les soirs et les fins de semaine (se débrancher).
- Atteindre la moyenne canadienne en ce qui concerne le traitement afin d'améliorer les conditions salariales des enseignants québécois.
- Avoir la possibilité de rémunérer les enseignants suppléants à leur échelle salariale au lieu d'avoir un taux fixe.
- Actualisation des congés pour mieux concilier la vie professionnelle, familiale et personnelle (ajout de deux jours de congé sans perte de traitement).
- Mise en place de règles qui permettraient la dénonciation publique de situations intolérables sans crainte de représailles de la part de son employeur.
- Obtenir des informations du Ministère de la famille et des services sociaux concernant les enfants qui ont un diagnostic ou qui ont déjà reçu des services durant la petite enfance.

Les membres du conseil d'établissement expriment leur soutien quant aux points présentés par Mme Picard.

	4	<p>Carte des ressources en transition scolaire (invitée Mme Julie Huot) (information)</p> <p>Mme Julie Huot est présente à titre d'invitée afin de présenter la carte des ressources disponibles en transition scolaire pour le secteur Saint-Sauveur.</p> <p>La mission de l'organisme Commun'Action est de sensibiliser la communauté au développement des enfants et à leur intégration à l'école. Le projet « Main dans la main » se déroule en partenariat avec Mme Marie-Hélène Leblond, CP au préscolaire au CSSC. Mme Thalie, enseignante de maternelle 5 ans est responsable de ce projet à notre école.</p> <p>Mme Huot désire informer le CÉ que son organisme peut venir en soutien aux écoles pour certains projets et que les organismes peuvent soumettre des projets en janvier. Ils peuvent également accompagner les écoles en soutien dans divers projets de sensibilisation et d'intégration à l'école.</p> <p>D'ailleurs, à titre d'exemple, cette année des chandails ont été créés dans le but de mieux identifier les élèves des différents groupes du préscolaire afin de favoriser la distanciation. Cette initiative a été supportée financièrement par Commun'Action.</p> <p>De plus, pour la rentrée scolaire, l'école s'est vue en mesure d'offrir tout le matériel scolaire nécessaire à l'entrée à la maternelle grâce au financement de l'organisme Commun'Action.</p> <p>Mme Huot indique que d'autres projets pourraient très bien être mis de l'avant avec le soutien de son organisme.</p>
043-CE 20/21-11	5	<p>Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020 </p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Vincent précise qu'il faut remplacer le prénom « André » par « Antony » pour bien nommer M. Gagné-Gagnon. • Au point 19, ajouter le mot « dernière » après « année ». • Mme Annie Lafleur occupe le poste de substitut pour le personnel de soutien. • Au point 21, on demande de remplacer le mot « grande » par « fréquente ». <p>Mme Odile Côté-Rousseau propose l'adoption du procès-verbal avec les modifications spécifiées.</p>



	<p>6 Suivi au procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2020</p> <p>Mme Vincent désire faire un suivi au point 9. Après vérification, il appert qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un deuxième substitut au conseil d'établissement.</p> <p>Mme Mainville avait un suivi au point 12, de publier davantage dans l'Éco-lien les dates des prochaines réunions du conseil d'établissement.</p> <p>Suivi au point 15 sur la sécurité routière. Mme Côté-Rousseau représentera l'école sur le comité de sécurité. Grâce à la nouvelle politique de sécurité routière, une somme jusqu'à 3 000 \$ peut être accordée pour divers projets liés à la prévention et à la sécurité. Cette année, l'idée du projet consiste à faire de la prévention. Le comité se penchera sur la création de capsules vidéo sur la réalité des élèves se rendant à l'école à pied. Il pourrait également y avoir des activités de prévention lors de la fête des voisins ainsi qu'à la prochaine rentrée scolaire. Le projet est encore à l'état d'élaboration.</p> <p>Le conseil de quartier pourrait gérer les sommes octroyées si le projet était accepté.</p>
	<p>7 Procédure d'élection au poste de président et vice-président</p> <p>Mme Annie Lafleur siègera à titre de présidente d'élection.</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Andrée Mainville se propose à titre de présidente du conseil d'établissement.• M. Cyril Martin se propose à titre de vice-président.• Mme Geneviève Thibaudeau se propose à titre de trésorière. <p>Mme Valérie Parent propose que Mme Mainville siège à titre de présidente, que M. Cyril Martin siège à titre de vice-président et que Mme Geneviève Thibaudeau siège à titre de trésorière. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.</p> <p>Les membres félicitent les élus et les remercient de leur implication.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement conviennent de consigner les questions et de les communiquer une fois aux deux semaines à la direction de l'école.</p> <p>Mme Côté-Rousseau propose de collaborer à l'élaboration des communications aux parents. Mme Vincent se montre ouverte à cette possibilité.</p>

<p>043-CE 20/21-12</p>	<p>8</p>	<p>Service de garde (adoption)</p> <p><i>La Cantine pour tous</i> s'avère fort appréciée pour ceux et celles qui y participent. Les parents semblent apprécier pouvoir offrir de bons repas à prix modique à leur enfant. C'est une formule que l'école poursuivra assurément. M. Martin renchérit en mentionnant qu'il adore le concept.</p> <p>En décembre, il y a habituellement un marché de Noël. Le service de garde s'est réuni afin de trouver des modalités possibles en raison de la situation actuelle. Le marché de Noël aura donc encore lieu, mais en prévente, en respectant les bulles-classe et sur une base volontaire de la part des éducatrices. Les consignes sanitaires seront respectées en tout temps dans l'élaboration des produits. Les parents recevront les informations nécessaires si leur enfant est dans un groupe où se déroulera le marché de Noël.</p> <p>Avec l'ajout des journées pédagogiques et les mesures sanitaires mises en place, le service de garde doit augmenter le nombre de groupes et des élèves se retrouvent souvent seuls dans leur bulle. Mme Mahar propose donc de diminuer l'amplitude de l'horaire afin de que le service de garde ferme à 17 h lors des journées pédagogiques ajoutées au calendrier. Les membres du conseil d'établissement sont favorables à cette proposition.</p> <p>Mme Geneviève Thibaudeau propose l'adoption de l'horaire modifié pour les journées pédagogiques ajoutées uniquement.</p>
	<p>9</p>	<p>OPP (information)</p> <p><i>La Cantine pour tous</i> aimerait utiliser la page de l'OPP afin de transmettre des informations aux parents. Les parents se disent ouverts à cette demande.</p>
<p>043-CE 20/21-13</p>	<p>10</p>	<p>Budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2020-2021 (information et adoption)</p> <p>Les membres du conseil d'établissement reçoivent les prévisions budgétaires pour 2020-2021.</p> <p>Il reste un surplus prévisionnel de 455 \$ (555 \$ si on ajoute le budget de fonctionnement de l'OPP).</p> <p>Mme Mainville propose d'utiliser les sommes restantes afin de poser des gestes de reconnaissance du personnel de l'équipe-école pour tout le travail effectué depuis le début de l'année scolaire, en ces circonstances bien particulières.</p> <p>M. Éric Cadorette propose l'adoption de l'allocation des sommes restantes pour une activité de reconnaissance du personnel de l'école.</p>

	11	<p>Formation obligatoire pour les membres du Conseil d'établissement (information)</p> <p>Le gouvernement du Québec a produit des capsules de formation pour les membres des conseils d'établissements.</p> <p>Mme Vincent propose aux membres de les visionner dans le confort de leur foyer au moment qui leur semble le plus opportun. Il est à noter que ces formations sont obligatoires et devront être visionnées par tous les membres du conseil d'établissement.</p> <p>Tous conviennent que la formation sera réalisée au plus tard d'ici à la prochaine réunion du conseil d'établissement, soit le 27 janvier prochain.</p>
	12	<p>Transition vers le secondaire (anglais enrichi et habiletés d'organisation) (information)</p> <p>Mme Côté-Rousseau soulève un questionnement par rapport aux compétences en anglais des élèves de l'école Saint-Malo qui transitionnent au secondaire ainsi que leurs habiletés d'organisation.</p> <p>Mme Vincent aurait souhaité obtenir une analyse statistique comparative des élèves ayant reçu de l'anglais enrichi. Il n'a toutefois pas été possible de recevoir ces informations à ce jour.</p> <p>En ce qui concerne les habiletés d'organisation, Mme Vincent mentionne le fait qu'il s'agit d'un enjeu pour tous les élèves qui arrivent au secondaire. Après avoir consulté cinq enseignants de quatre écoles différentes, il en ressort que les élèves de Saint-Malo ne subissent apparemment pas de préjudice par rapport aux autres quant à leurs habiletés d'organisation. Du moins, la moyenne d'élèves présentant des difficultés d'organisation s'apparente à celle des autres écoles primaires.</p> <p>Mme Vincent se penchera sur la recherche d'information concernant l'anglais enrichi afin de vérifier que les élèves finissants de l'école Saint-Malo ne soient pas désavantagés par rapport aux autres. Actuellement, il est difficile d'avoir accès à ces données.</p>
043-CE 20/21-14	13	<p>Autres sujets</p> <p>13.1 Ajout des journées pédagogiques au calendrier</p> <p>Les journées pédagogiques ajoutées au calendrier seront :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le vendredi 18 décembre 2020; • Le vendredi 15 janvier 2021; • Le vendredi 26 mars 2021. <p>Les informations concernant ces journées seront diffusées aux parents via un courriel et une mention dans un Éco-lien.</p>



13.2 Communication école-famille

Mme Mainville désire féliciter l'équipe pour l'ajout des journées thématiques. Elle se questionne s'il pourrait être possible d'envoyer des photos afin de montrer la vie de l'école. On se penchera sur la meilleure avenue à prendre afin de rendre possible cette idée.

13.3 Ventilation

Des directives ont été reçues du Centre de services scolaire de la Capitale à ce sujet. Il s'agit de favoriser une ventilation naturelle des locaux en ouvrant les fenêtres régulièrement. Des travaux seront effectués si c'est possible durant le temps des fêtes dans certains établissements des centres de services scolaires afin d'améliorer l'aération des locaux.

13.4 Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu les 22 et 23 avril prochains. Étant donné la situation actuelle avec la photographie, il sera envisagé de changer de photographe pour l'an prochain.

13.5 Horaire du 16 décembre 2020 (fête de Noël)

La fête de Noël aurait normalement eu lieu le 18 décembre, mais en raison des consignes gouvernementales, le 16 décembre sera la dernière journée en présentiel à l'école pour tous les élèves et les membres du personnel des écoles de la province. Mme Vincent propose que le déroulement de la journée se fasse en horaire continu, comme il était prévu de le faire le 18 décembre.

Mme Côté-Rousseau propose l'adoption de l'horaire continu pour cette journée.

13.6 Verdissement des cours

Ce projet est sur la glace étant donné la tâche des enseignants. Toutefois, un suivi sera fait afin de vérifier la possibilité de protéger les arbres de la cour pour l'hiver. Une demande doit être faite auprès du centre de services scolaire.

Clôture de l'assemblée

À 21 h 15, Mme Andrée Mainville propose la levée de l'assemblée et Mme Valérie Parent appuie.

École primaire Saint-Malo
286, rue Marie-de-l'Incarnation, Québec (Québec) G1N 3G4
Téléphone : 418 686-4040, poste 4043 Télécopieur : 418 682-5894

Adopté le 27 janvier 2021

Signature

Julie Vincent
Directrice d'école

Signature

Andrée Mainville
Présidente

Date

LISTE DES DOCUMENTS JOINTS EN ANNEXES

**Ces annexes s'ajouteront au moment d'en verser la copie originale signée
au registre des délibérations**

N° de l'annexe	N° à l'ordre du jour	Sujet de l'annexe
1	1	Ordre du jour
2	5	Procès-verbal de la rencontre du 30 septembre 2020